

Réunion	Date	Lieu	Heure début	Heure Fin
<b>CTD Cycloport – UFOLEP 02</b>	Ve 02/09/2016	CUFFIES Bureau UFOLEP	18h40	20h00

Présents	Nb. Votants	Présents (non votants)	Excusés
Michel CHARPENTIER, Didier COCHET, Yvette GAINE, Vincent LEFRANT, Didier MARCHELEK, Francis SOYEUX	6	Daniel HULIN	Jean-Paul LOBJOIS, Isabelle TEIRLYNCK, Didier WURTZ

Ordre du jour	Synthèse	Décision / Pour action
<b>I – ETUDE DES PV DE COURSES</b>		
<b>1 – VOUEL (ZES) – 10/08/16</b>	En GS, Dominique MONQUIBERT (CO Marcoing) est doublé mais participe quand même au <i>sprint final</i>	<b>1 - Les Délégués CTD présents sur place l'ont déclassé !</b>  2 – La CTD Cycloport demande une sanction au Comité du Nord
<b>2 – ST-PIERRE LES BITRY – 13/08/16</b>	RàS Le challenge (sur 3 ans) a été remporté définitivement par <i>La Chérizienne VC</i>	
<b>3 – GUIGNICOURT – 14/08/16</b>	RàS	
<b>4 – TROSLY LOIRE – 20/08/16</b>	RàS	
<b>5 – MOY DE L' AISNE – 22/08/16</b>	Daniel HULIN (UC Vénizel) a attendu un autre concurrent.	<b>La CTD Cycloport pénalise Daniel HULIN de 7 points.</b>
<b>6 – ORAINVILLE – 28/08/16</b>	Pas de PV reçu à ce jour.	
<b>7 – Champ. Régional CLM – 28/08/16</b>	A - Le club organisateur a retrouvé les dossards prêtés à Marc DUMONT (AC CEMPUIS) à la poubelle.  B - L'équipe HOEZ / BIARNE (EC Faches Thumesnil – 59) a pris les ilots directionnels à gauche  C – Alain PORQUE (Team Samara – 80) est tombé pendant le CLM par équipe. Une fois monté dans sa voiture, ce coureur encourageait ses coéquipiers, assis sur la portière, véhicule roulant.  D – Une réclamation de Stéphane DEGOUTTE (AC Catenoy – 60) a été déposée contre l'équipe DERBESSE / FERTE / LUGAT / POUILLET (Team Flixecourt) pour de nombreuses poussettes.	<b>B – Mise Hors Course de l'équipe par les Délégués CTD + rapport à la CTD Cycloport 59</b>  <b>C – Demande de sanction à l'UFOLEP 80 pour comportement dangereux</b>  D – La réclamation a été étudiée, les coureurs du Team Flixecourt reçu pour entendre leur version. Elle

	E – Non présence de Pierre GAMBLIN (VCA St-Quentin) à la cérémonie protocolaire alors qu'il est Champion Départemental.	reconnait avoir poussé 2 fois Mme DERBESSE. <b>Conformément au règlement national, les Délégués CTD présents sur place pénalise l'équipe de 20 secondes.</b>
<b>II – COMMUNICATIONS</b>		
<b>1 – Féminines dans la course des GS</b>		<p><b>1 - Pour la saison 2017, les Féminines devront choisir une carte cyclosportive pour toute la saison, de féminine pure, de GS ou de 3ème caté .</b></p> <p><b>Si le choix se porte sur une carte 3<sup>ème</sup> ou GS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- elles courent avec les hommes sans distinction de sexe , font le même Nb de tours , sont dans le classement des hommes ;</li> <li>- elles sont soumises à la montée aux points. Les organisateurs ont tout loisirs de récompenser la 1ère femme.</li> </ul> <p><b>Sur les épreuves officielles (championnats) elles courent en féminines dans leurs catégories d'âge.</b></p> <p><b>2 - Si l'organisateur n'accepte pas les Féminines pures, il n'y aura plus</b></p>

		<b>de forçage d'ouverture pour les cartes Féminines</b>
<b>2 – Demande de descente temporaire de William MATHIAS</b>	Par courriel accompagné de justificatifs médicaux, William MATHIAS (CC Soissons) demande à la CTD Cycloport une carte temporaire pour courir en 3 <sup>ème</sup> catégorie.	La saison étant terminée, le licencié devra refaire une demande sur formulaire officiel de la fin de la saison et avant le 31/12 (demande de descente en 3 <sup>ème</sup> catégorie).
<b>III – DELEGUES CTD</b>		
<b>1 – Répartition des Délégués CTD</b>	<b>Cf. Calendrier Cycloport saison 2016</b> – Colonne Délégué(s) CTD	
<b>IV – QUESTIONS DIVERSES</b>		
<b>1 – Convention FSGT / UFOLEP</b>	<p>L'UFOLEP Aisne a dénoncé, en fin d'année 2015, la convention qui la lie à la FSGT 51, conformément à la réglementation nationale.</p> <p>N'existant pas de convention UFOLEP / FSGT au niveau national, les comités départementaux ne peuvent pas en faire en local.</p> <p>Désormais si un coureur pur FSGT veut courir sur une épreuve UFOLEP, il devra s'affilier à la fédération, acheter une carte Cycloport... Tout comme un licencié pur FFC.</p>	
<b>2 – Déclaration des résultats hors Picardie, Nord-Pas-de-Calais et IDF</b>	<b>RAPPEL</b> : Les coureurs doivent déclarer leurs places hors Picardie / IDF / Nord-Pas de Calais à la CTD Cycloport ( <a href="mailto:cycloufolep02@gmail.com">cycloufolep02@gmail.com</a> ), toutes les catégories (y compris les 1 <sup>ère</sup> ).	<p><b>Les coureurs ayant marqués des points en dehors de ces départements doivent avertir la CTD avant fin octobre les places dans les 5 premiers.</b></p> <p><b>En cas de non déclaration, des sanctions seront appliquées.</b></p>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion
Mardi 18 octobre 2016 – 18h30

Le Responsable GSA, Vincent LEFRANT	L'Elu en charge de l'activité, Daniel HULIN	Le secrétaire de séance, Vincent LEFRANT
--	--	---